

L'Essentiel

Séance Publique

29 janvier 2016

TRAVAUX - AMÉNAGEMENT - TERRITOIRE - SÉCURITÉ

Avenant 2015 de la Contractualisation « 2012-2014 »

Le département de Vaucluse soutient les projets portés par les collectivités locales pour favoriser le développement des territoires.

C'est dans le cadre de ce dispositif, des dotations viennent d'être affectées aux communes de :

- **Beaumont de Pertuis** : 59 400 euros,
- **Cadenet** : 74 200 euros,
- **Peypin d'Aigues** : 43 700 euros,
- **La Motte d'aigues** : 68 600 euros,
- **Rustrel** : 48 400 euros,
- **Saint Marcellin les Vaison** : 29 800 euros,
- **Fontaine de Vaucluse** : 38 200 euros,
- **La Roque sur Pernes** : 39 300 euros
- **Althen des Paluds** : 65 600 euros,
- **Jonquerettes** : 64 700 euros,
- **Pernes les Fontaines** : 122 100 euros,
- **Carpentras** : 110 000 euros.



Débroussaillage des abords des routes départementales en 2016 - convention entre le Département de Vaucluse et le Syndicat Mixte Vauclusien de Défense et de Valorisation Forestière (SMVDVF) - Travaux d'ouverture et d'entretien : 731 000 euros

Les Collectivités Territoriales propriétaires de voies ouvertes à la circulation doivent procéder, à leurs frais, au débroussaillage des abords de ces voies. C'est dans ce cadre que le Département de Vaucluse, par convention avec le [Syndicat Mixte Vauclusien de Défense et de Valorisation Forestière](#) fait réaliser ses travaux de débroussaillage aux abords des routes départementales.



Programme de travaux de création de débroussaillage 2016 :

- Grand Luberon : RD 114,
- Pays d'Aigues : RD 27,
- Ventoux : RD 938.

Programme de travaux d'entretien 2016 :

- Collines de basse Durance : RD 973,
- Dentelles de Montmirail : RD 90,
- Grand Luberon : RD 956 et RD 2016,
- Monts de Vaucluse : RD 103 - RD 148 - RD 149 - RD 175 - RD 227,
- Petit Luberon : RD 103 - RD 3 - RD 232 - RD 109,
- Ventoux : RD 40 - RD 242.

29 janvier 2016

**ÉCONOMIE - DÉVELOPPEMENT
NUMÉRIQUE****Convention de partenariat avec le Syndicat d'Électrification Vauclusien (SEV) pour le raccordement en fibre optique du Centre Forestier de la Bastide des Jourdans : 23 689 euros**

Le Département de Vaucluse a statué en 2011 sur l'attribution d'une délégation de service public (DSP) portant sur la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau départemental de communications électroniques haut et très haut débit.

C'est dans ce cadre que le Département va apporter son soutien pour le raccordement en fibre optique du Centre Forestier de la Bastide des Jourdans.

**TOURISME - COMMUNICATION -
MARKETING TERRITORIAL****1ère tranche de subventions tourisme –
exercice 2016 : 14 500 euros**

Au vu de l'importance du tourisme dans l'économie du Vaucluse, tant en termes d'emplois, qu'en termes d'aménagement du territoire et de développement durable, le Département soutient :

- Les « Rencontres Nationales du Tourisme Fluvial » au Palais des Papes à Avignon,
- Le « Salon Provençal de la Pêche à la Mouche Fouettée et du Leurre » à L'Isle-sur-la-Sorgue.

AGRICULTURE - EAU - ENVIRONNEMENT**Rapport 2015 sur la situation en matière de
développement durable du Département de
Vaucluse**

Les Départements établissent chaque année un rapport annuel sur leurs situations en matière de développement durable.

Le rapport 2015, du Département de Vaucluse s'appuie sur le cadre de référence national des « projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux » qui comprend la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité de l'approche. Un dispositif d'évaluation partagé et le tout, au service d'une stratégie d'amélioration continue.

**Convention pluriannuelle 2016-2018 rela-
tive aux balises de contrôle de la radioacti-
vité sur le secteur d'Avignon : 10 500 euros**

La CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité), association créée en 1986, défend le droit à l'information sur la radioactivité et le nucléaire.

Elle dispose d'un laboratoire agréé spécialisé dans les mesures de radioactivité qui déploie, entre autres, avec l'aide de collectivités partenaires (Rhône Alpes et PACA), un réseau de 6 balises de surveillance de la radioactivité de l'eau et de l'air en temps réel.

Depuis 2012, le Département, soutient la CRIIRAD pour le suivi et le fonctionnement des deux balises de surveillance d'Avignon qui s'avèrent stratégiques et permettront d'informer au plus vite la population en cas de détection d'une contamination.

29 janvier 2016

ÉDUCATION - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE ET TRANSPORTS**Aide spécifique au paiement de la demi-pension en faveur des collégiens vauclusiens dont les parents perçoivent le RSA Socle ou Majoré – 1er trimestre 2015-2016 : 65 180,81 euros**

Le [dispositif départemental d'aide à la scolarité](#) au titre de l'année scolaire 2015-2016 prévoit notamment l'aide à la demi-pension en faveur des collégiens vauclusiens, dont les parents résident en Vaucluse et perçoivent le Revenu de Solidarité Active (RSA).

Elle consiste à verser à l'établissement, sous forme de subvention trimestrielle, le montant de l'aide départementale déterminé sur proposition de l'établissement pour chaque élève. Les familles sont informées individuellement de l'intervention du Conseil départemental.

**SOLIDARITÉ - HANDICAP****Appel à projets pour l'année 2016 « Bien vieillir en Vaucluse » relatif aux actions de prévention de la perte d'autonomie**

Le Département de Vaucluse, chef de file de la politique gériatrique, est déterminé à apporter des réponses concrètes pour que les personnes âgées vauclusiennes aient de bonnes conditions de vie quel que soit leur âge, leur état de santé et leur situation socio-économique ou géographique.

Le [Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale 2012-2016](#) (volet Personnes Âgées) propose dans son orientation 4, la création d'un « Réseau départemental pour la qualité de vie des personnes âgées ». Celui-ci a été lancé en 2015.

Dans ce cadre, il a décidé de renforcer son action dans le champ de la prévention en lançant [un appel à projets « Bien vieillir en Vaucluse »](#) qui vise à soutenir et développer les actions de prévention de la perte d'autonomie portées par le réseau d'acteurs pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

HABITAT - EMPLOI - INSERTION - JEUNESSE**Convention de partenariat entre le Département de Vaucluse et l'association Habitat et Développement de Vaucluse – année 2016 : 98 000 euros**

L'association Habitat et Développement de Vaucluse, est soutenu depuis 2014 par le Département de Vaucluse.

Elle a pour objet « d'aider les particuliers et les collectivités locales à définir et à monter leurs projets dans les domaines de l'habitat, l'urbanisme, le développement local et les actions économiques et sociales ».

Participation du Département aux opérations de réhabilitation de logements privés conventionnés sociaux de l'OPAH de la ville d'Avignon et de la CCPRO – 1ère répartition 2016 : 13 792 euros

Le Département de Vaucluse a statué en 2013 sur son [dispositif départemental en faveur de l'habitat](#) visant à soutenir la production et la réhabilitation de logements locatifs sociaux, à destination des bailleurs sociaux, des communes, des EPCI et du parc privé.

Dans ce cadre, 10 propriétaires bailleurs, ont saisi le Département pour le financement de leurs projets de création de logements conventionnés dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :

- de la Ville d'Avignon,
- de la communauté de communes du Pays Rhône Ouvèze.

29 janvier 2016

Contrats de ville 2015-2020 – programmation 2015 d'Orange: 12 000 euros

Aujourd'hui le Département entend poursuivre son engagement en matière de cohésion sociale de proximité et le contractualiser par la signature des contrats de ville 2015-2020.

Le contrat de ville d'ORANGE

Le périmètre du contrat de ville comprend 3 quartiers (4 122 habitants soit de 14 % de la population globale):

- L'Aygues,
- Fourchevielles,
- La Tourre-Nogent.

La programmation 2015 compte 23 actions portées par 16 opérateurs dont 13 associations, 1 centre Socio Culturel, 1 commune et 1 collège.

CULTURE - CULTURE PROVENÇALE - PATRIMOINE

Subventions aux projets culturels – programme ordinaire et partenaires associés – 1er versement – année 2016: 1 243 000 euros



Dans le cadre du [Schéma départemental de Développement culturel](#), le Département a approuvé l'établissement de conventions pluriannuelles avec 9 organismes culturels.

Soutien aux Festivals & Manifestations :

- Association de Gestion du Festival d'Avignon,
- Association Les Chorégies d'Orange.

Soutien à la Diffusion musicale :

- Association Orchestre de Région Avignon-Provence.

Soutien aux Lieux Permanents :

- Association Les Hivernales d'Avignon,
- Association A.J.M.I. d'Avignon,
- Association Les Deux Mains d'Avignon,
- Association Vélo-Théâtre d'Apt.

Soutien aux Lieux Permanents :

- Association Arts Vivants en Vaucluse d'Avignon,
- Association C.L.A.E.P. de Rasteau.

Convention relative à la participation du Département de Vaucluse à l'opération nationale « Grand Mémorial »

Le Ministère de la culture et de la communication a créé un portail national d'accès aux données numérisées, dénommé moteur Généalogie, dont une déclinaison spécifique, sous le nom de Grand Mémorial, est consacrée aux soldats de la Première Guerre Mondiale.

Le [Grand Mémorial](#) est constitué d'une base de données nationale, créée à partir des bases de données départementales.



La direction des [Archives départementales de Vaucluse](#) a numérisé et indexé les états signalétiques et des services des soldats regroupés dans des registres matricules qu'elle conserve.

Cette convention permettra l'intégration de la base de données vauclusienne dans celle de Grand Mémorial et facilitera ainsi l'accès aux états signalétiques et des services des soldats de la Première Guerre mondiale consultables sur le site Internet des Archives départementales de Vaucluse.

29 janvier 2016

BUREAU**Autorisation de signature du contrat d'adhésion ECOFOLIO : 3 000 euros**

Conformément à l'article L. 541-10-1 du Code de l'Environnement, le Conseil départemental a l'obligation d'établir, auprès d'Ecofolio, une déclaration de l'ensemble des papiers à usage graphique qu'il émet si l'ensemble de ces papiers représente plus de 5 tonnes sur l'année.

Ecofolio est l'éco-organisme agréé en 2013 par le Ministère de l'Environnement pour percevoir la contribution sur les papiers à usage graphique émis par les collectivités locales. Pour 2014, 80 tonnes de papiers ont été émis par le Conseil départemental.

FINANCES - MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE**Rapport des Orientations Budgétaires 2016**

L'article L 3312-1 du Code Général des Collectivités locales dispose que « dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un débat a lieu au Conseil départemental sur les orientations budgétaires ».

Le contexte économique reste marqué par l'atonie de la croissance.

Dans ce contexte, la Loi de Finances pour 2016 se base sur un taux de croissance de 1.5 % accompagné de la poursuite de la réduction du déficit public (objectif de 3,3 %).

À l'échelle des collectivités locales, la Loi de Finances pour 2016 comportait un important volet dédié à la refonte de la DGF des communes et EPCI, toutefois devant les inquiétudes soulevées par ce projet, le Gouvernement a décidé de limiter en 2016 la portée de cette réforme à la définition de ses principes et d'en reporter l'entrée en vigueur à 2017. La Loi de Finances pour 2016 confirme par ailleurs la poursuite de la réduction de la DGF des collectivités locales à hauteur de 3,67 Mds €, dont 1 148 Md € à la charge des départements. Parallèlement l'assiette du FCTVA sera étendue aux dépenses d'entretien des bâtiments et de la voirie.

La situation financière des collectivités devrait toutefois continuer à se dégrader et plus particulièrement celle

des Conseils départementaux sous l'effet conjugué de la baisse des dotations de l'État et de la dynamique des dépenses d'action sociale (Allocations Individuelles de Solidarité, Mineurs Isolés Étrangers, les différents types d'hébergement...).

Le Conseil départemental de Vaucluse n'échappe pas malheureusement à cette tendance et enregistrera en 2016 une nouvelle réduction de ses marges de manœuvre financière qui nécessitera la mise en œuvre d'un programme de réduction des dépenses de fonctionnement et des efforts de gestion afin de conserver une capacité d'investissement raisonnable et pérenne. L'année 2017 sera grandement conditionnée par ce contexte et la bonne exécution du budget 2016.

**Le Conseil départemental de Vaucluse envisage :**

- un projet de programme des investissements routiers et immobiliers,
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- une fiscalité toujours inférieure à la moyenne des départements de la strate,
- l'initiation d'un projet d'équilibre des territoires sur une durée pluriannuelle,
- la constitution de marges de manœuvre.

L'année 2016 sera marquée par d'importantes réalisations qui concerneront :

- La réhabilitation du Collège Jean Giono à Orange,
- La participation départementale pour la construction de la cité scolaire mixte à Vaison-la-Romaine,
- Les acquisitions foncières relatives à la 2ème tranche de la liaison Est Ouest réalisées dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020,
- La déviation est de Cadenet.

Le financement des équipements des communes dans le cadre des programmes de contractualisation.